Point de vue d'un député sur la politique de défense

par Sarkis Assadourian, député

Les incroyables transformations que le monde subit depuis dix ans obligent le Canada à réévaluer ses engagements en matière de sécurité en vue du XXIe siècle. En octobre 1994, un comité mixte spécial du Sénat et des Communes a rendu public son rapport «La sécurité dans un monde en évolution». Il sera suivi par un Livre blanc sur la politique de défense au début de la nouvelle année. Le présent article traite de quelques-unes des questions dont il faut tenir compte en élaborant une nouvelle politique de défense.

Pendant la guerre froide, le Canada est resté fermement ancré dans l'Alliance occidentale. Il définissait ses dépenses militaires en fonction de ses engagements envers l'OTAN et le NORAD en Europe et en Amérique du Nord, alliances jugées nécessaires à la sécurité nationale. Le système bipolaire était dominé par deux superpuissances : les États-Unis et l'Union soviétique. Étant donné le formidable arsenal militaire de celle-ci, le Canada devait être protégé. L'OTAN et le NORAD reflétaient donc les problèmes de sécurité dans un monde bipolaire. Ces engagements militaires continuent de répondre aux besoins de sécurité du Canada.

Même s'il semble aujourd'hui peu probable que le Canada entre en conflit avec une superpuissance, la sécurité mondiale n'est pas à l'abri des menaces. L'ancien président des États-Unis George Bush a inventé l'expression «nouvel ordre mondial» pour désigner un monde revigoré où, la confrontation entre superpuissances ayant disparu, les perspectives de coopération internationale sont meilleures. Cependant, les conflits internationaux et les catastrophes humanitaires nous rappellent que les problèmes n'ont pas simplement disparu avec la fin de la guerre froide. En tant que membre de la

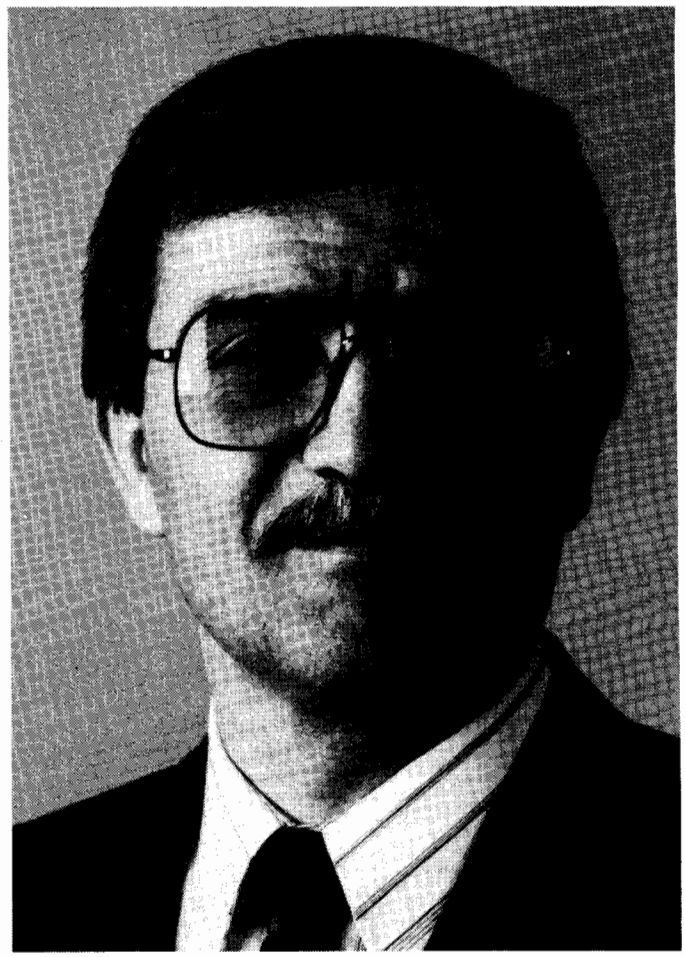

Sarkis Assadourian est député de Don Valley-Nord. Il est membre du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration et membre associé du Comité des affaires étrangères. En outre, il est président du Groupe d'amitié Canada-Afrique du Sud.

communauté internationale, le Canada a choisi de relever ces nouveaux défis.

Contributions récentes du Canada à la sécurité mondiale

- Rwanda : Au cours de l'année écoulée, le peuple rwandais a souffert incroyablement. Après avoir tergiversé, la communauté internationale s'est finalement portée à son secours. Fidèle à ses responsabilités internationales, le Canada y a envoyé de l'aide humanitaire. Les forces canadiennes de maintien de la paix veillent à ce que les Rwandais réfugiés au Zaïre rentrent chez eux sains et saufs et leur fournissent de la nourriture, de l'eau et des outils agricoles. Depuis avril 1994, le Canada a envoyé au Rwanda plus de mille tonnes de secours humanitaires. Pendant la guerre civile, seuls les avions canadiens Hercules C-130 se rendaient à Kigali, la capitale, assurant ainsi un lien essentiel avec le monde extérieur. Les Forces armées canadiennes ont transporté des fournitures humanitaires et des dons recueillis par diverses organisations non gouvernementales et coordonnés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).
- Haïti : Le Canada a joué un rôle de premier plan dans le rétablissement de la démocratie en Haïti. Quand le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé de prendre des sanctions contre Haïti, le gouvernement canadien a chargé un groupe opérationnel naval d'en assurer le respect. En outre, le Canada s'est joint aux forces navales des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Argentine et des Pays-Bas. Quand les troupes américaines ont pris le pays en main après la chute des militaires, le Canada s'est engagé à envoyer 210 agents de police et gardiens de la paix à la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA). La GRC aidera à la formation de la force policière haïtienne. Le 15 octobre 1994, le ministre des Affaires étrangères André Ouellet a annoncé que, après le retour de Jean-Bertrand Aristide en Haïti, le Canada fournirait 30 millions de dollars d'aide sur six mois. Comme le climat politique se stabilise, il y a lieu d'être optimiste pour l'avenir de la démocratie en Haïti.
- Yougoslavie : Depuis le début des hostilités meurtrières dans l'ancienne Yougoslavie, le Canada a beaucoup contribué à la force de protection des Nations Unies dans cette région du monde. Il s'est engagé à ramener la paix dans la région de concert avec les Nations Unies et ses alliés. Les avions canadiens ont effectué près de 1 500 vols transportant plus de 10 000 passagers et 20 000 tonnes de nourriture et de fournitures humanitaires. Actuellement, il y a environ 2 000 militaires canadiens dans l'ex-Yougoslavie. Depuis l'automne de 1991, le Canada a contribué pour 50 millions de dollars en aide humanitaire. Il a réparti sa dernière contribution entre divers programmes bilatéraux et multilatéraux : 4 millions de dollars au Programme alimentaire mondial; 3,2 millions au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; 400 000 à l'Organisation mondiale de la santé pour restaurer les installations médicales et soutenir le personnel médical local; 400 000 au Fonds des Nations Unies pour l'enfance; 1,5 million à la Croix-Rouge pour les approvisionnements d'urgence en hiver; et 500 000 à l'appui des activités d'aide humanitaire d'organismes canadiens qualifiés.

Comme on le voit, les menaces à la sécurité mondiale sont devenues pluridimensionnelles. Pendant la guerre froide, les tensions provenaient des confrontations entre deux superpuissances qui cherchaient à exercer leur influence dans le tiers monde. Aujourd'hui, elles résultent de la prolifération des conflits nationaux, ethniques ou territoriaux. Or, ces problèmes se prêtent rarement à des solutions militaires. La situation rwandaise montre combien il importe d'assurer les nécessités de la vie pour maintenir la sécurité. Si la catastrophe rwandaise n'est pas maîtrisée, il y a danger que le mal s'étende à d'autres régions d'Afrique. Le cas haïtien fait ressortir combien une police bien entraînée est essentielle à une saine gestion publique. Quant au conflit yougoslave, il démontre l'efficacité des opérations d'aide humanitaire et de maintien de la paix à empêcher des morts insensées. Ces exemples d'aide humanitaire et de maintien de la paix répondent à de réels besoins dans le monde. Le Canada doit continuer de soutenir ces efforts partout dans le monde dans le cadre de son engagement en faveur de la sécurité mondiale.

Le rapport du Comité mixte spécial

Le rapport du Comité mixte spécial sur la politique de défense range le maintien de la paix parmi les priorités militaires du Canada : «[...] lorsque les gens risquent leur vie, comme nos soldats l'ont fait dans les opérations de maintien de la paix un peu partout dans le monde au cours des dix dernières années, nous répondons présent, nous disons que c'est là un rôle essentiel et important, un élément de statut de citoyen canadien et de citoyen du monde.»[1] Le Comité recommande que le Canada maintienne des forces armées unifiées, prêtes au combat et polyvalentes composées d'éléments navals, terrestres et aériens qui soient bien équipés et capables à la fois de défendre le territoire et la sécurité nationale à l'intérieur de nos frontières et de participer à des opérations militaires multilatérales à l'étranger pour défendre les intérêts du Canada en matière de paix et de sécurité et lui permettre de s'acquitter de ses obligations à cet égard.

Le Comité affirme également que le rôle militaire du Canada dans les opérations multilatérales de maintien de la paix et de la sécurité, notamment celles des Nations Unies, est essentiel à la défense des intérêts et des valeurs du Canada. Il estime que le gouvernement doit regarder au delà de l'Europe pour jouer un rôle multilatéral plus large, notamment dans la région du Pacifique et dans l'hémisphère occidental. Il soutient aussi que le Canada doit rester membre de l'OTAN et du NORAD.

Le Comité recommande au gouvernement de réduire d'un tiers le nombre des quartiers généraux et leur personnel de moitié; de réduire d'au moins 25 p. 100 les ressources

accordées aux avions de combat, c'est-à-dire conserver trois escadrons opérationnels et un escadron de formation de CF-18; d'augmenter les effectifs de combat de la Force terrestre de 3 500 personnes; de conserver la présente flotte de frégates et de destroyers; d'accorder la priorité, en matière d'achat de matériel, à l'acquisition de transports de troupes blindés modernes et de nouveaux hélicoptères de recherche et de sauvetage.

Le Comité estime également qu'il faut renforcer le rôle du Parlement dans l'examen et l'élaboration de la politique de défense. Voici quelques-unes de ces propositions à cet égard :

- Création d'un comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes où les régions seraient dûment représentées;
- Tenue d'un débat parlementaire en bonne et due forme avant tout déploiement des Forces canadiennes à l'étranger;
- Étude parlementaire avant toute révision de la politique de défense ou rédaction d'un livre blanc;
- Tenue d'un débat, une journée par an, sur la politique de défense;
- Communication au Parlement de plus d'informations sur le plan d'immobilisations et les indicateurs de rendement du ministère de la Défense nationale.

Conclusion

À mon avis, le Canada ne doit jamais compromettre sa capacité de défendre le pays ni renoncer à ses engagements à l'égard du maintien de la paix dans le monde. Ces deux éléments expliquent sa bonne réputation sur la scène internationale et la confiance en soi de son peuple. Les Canadiens se rendent compte que les obligations internationales constituent un trait distinctif de leur pays. Par exemple, l'aide précieuse que le Canada a apportée au règlement de la crise de Suez en 1956 illustre l'importance de notre rôle dans le maintien de la paix. C'est à ce titre que le premier ministre du Canada Lester B. Pearson a reçu le prix Nobel de la paix.

Maintenant que la guerre froide est finie et qu'il n'y a pas de menace militaire immédiate, il vaut mieux nous concentrer sur ce que nous pouvons faire que sur ce qu'il nous est impossible de faire. Nous avons un bilan enviable en matière de maintien de la paix et d'aide humanitaire qui a façonné notre image de nous-mêmes et nous a aidés à définir notre rôle dans le monde. C'est justement à cause de «sa position non militariste que le Canada est acceptable pour beaucoup de pays comme intermédiaire dans les points chauds de la planète».[2] Depuis la fin de la guerre froide, le Canada a intensifié ces opérations.

Dans le monde multipolaire d'aujourd'hui, le Canada a la chance de promouvoir ses intérêts plus que jamais. C'est Lester B. Pearson qui a sans doute le mieux décrit la situation : «[...] rares sont les pays où l'intérêt national risque aussi peu d'entrer en conflit avec la politique internationale parce que rares sont les pays où les impératifs de l'interdépendance sont si étroitement liés au maintien de l'indépendance. Je crois que ce rôle, que nous devons jouer non pas pour nous éparpiller ou pour acquérir du prestige, mais pour nous acquitter de nos responsabilités internationales, renforce notre fierté nationale, ce qui contribue à l'unité nationale et à l'approfondissement de l'identité nationale.»[3] ◆

Notes

1. Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada, *La sécurité dans un monde en évolution*, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1994, p. 22.

2. Robert J. Jackson et Doreen Jackson, *Politics in Canada*, Scarborough (Ontario), Prentice-Hall, 1994, p. 626.

3. David Cox, «Canada and the United Nations: Pursuing Common Security», *Canadian Foreign Policy*, vol. 2, n° 1, printemps 1994, p. 68.